

PROCÈS-VERBAL

de l'assemblée générale ordinaire du Jeune Barreau du 9 juillet 2020

Le Premier Secrétaire Nicolas Gurtner déclare l'assemblée générale ordinaire du Jeune Barreau ouverte à 19h10.

Avant de passer au premier point de l'ordre du jour, le Premier Secrétaire débute en rappelant les points forts autour desquels il a axé son mandat : la défense des avocats et des justiciables en lien avec les divergences de pratiques observées au Tribunal de première instance ; la concrétisation du projet « La parole est une voie », en collaboration avec le Département de l'instruction publique ; la création du concours Démosthène ; l'implication du Comité dans le mouvement *#MeToo* et le développement d'un projet pilote visant à mettre en place une prise en charge des cas de harcèlement ; et enfin le combat contre la modification de l'art. 147a CPP, pour laquelle l'Ordre a remporté une première victoire d'étape en obtenant le soutien de la FSA et la prise de conscience des parlementaires.

Il remercie ensuite le Bâtonnier, le Conseil de l'Ordre, la Secrétaire générale et son équipe, la secrétaire du Jeune Barreau, son étude et enfin le Comité du Jeune Barreau.

Il termine en faisant l'éloge de Me Hadrien Mangeat, candidat au poste de Premier Secrétaire, exerçant cette fonction par intérim depuis le 6 avril 2020.

1. **Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 28 mars 2019**

Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 28 mars 2019 a été communiqué aux membres du Jeune Barreau par courrier électronique le 28 février 2020.

Le Premier Secrétaire demande à l'assemblée si quelqu'un désire s'exprimer ou faire d'éventuelles critiques ou remarques.

Le procès-verbal est adopté par acclamation.

2. **Approbation du Rapport d'activité du Comité du Jeune Barreau pour l'exercice 2018-2019**

Le Rapport d'activité du Comité du Jeune Barreau pour l'exercice 2019-2020 a été communiqué aux membres du Jeune Barreau par courrier électronique le 28 février 2020.

Le Rapport est approuvé par acclamation.

3. **Élection du Premier Secrétaire**

A présenté sa candidature au poste de Premier Secrétaire dans le délai imparti : Me Hadrien Mangeat.

Il est élu par acclamation au poste de Premier Secrétaire.

Il prend la parole et expose sa vision du Jeune Barreau, du Premier Secrétariat et de l'avocature en général. Il aborde notamment le devoir de bien faire de la profession ainsi que son

engagement à défendre les intérêts des membres et remercie les gens qui l'ont conseillé professionnellement. Il fait l'éloge de la diversité au sein de l'Ordre, et particulièrement au sein du Comité du Jeune Barreau. Il décrit brièvement son parcours et sa motivation à se présenter au poste de Premier Secrétaire et aborde les quatre piliers autour desquels il souhaite axer son programme : l'information, la formation, l'accompagnement et le développement de bonnes pratiques. Le but sera de pérenniser le travail accompli, de développer des projets en lien avec le parcours de l'avocat, les difficultés du métier et le développement de la carrière. Enfin, il souligne l'approche transversale de Monsieur le Bâtonnier Philippe Cottier et son implication dans les projets du Jeune Barreau. Il lui donne la parole.

Le Bâtonnier note l'unité dont l'Ordre a fait preuve face à la pandémie du Covid-19. Il indique qu'il va poursuivre la collaboration étroite avec le Jeune Barreau, tout en précisant que le Jeune Barreau gardera son indépendance. Il fait l'éloge du Premier Secrétaire sortant et celui du Premier Secrétaire entrant.

Le Premier Secrétaire Hadrien Mangeat reprend la parole et fait l'éloge de Madame l'Ancien Premier Secrétaire Annette Micucci, qui quitte définitivement le Comité. Il fait ensuite l'éloge de Monsieur le Premier Secrétaire sortant Nicolas Gurtner, soulignant les qualités dont ce dernier a fait preuve durant son mandat et son engagement sans faille. Évoquant ses passions, son manque d'austérité, son humour décalé et sa rigueur, le Premier Secrétaire souligne que Me Nicolas Gurtner lui a laissé sa place en tant que Premier Secrétaire *ad interim* mais sans relâcher ses efforts dans la *Task Force* mise en place pour faire face à la pandémie de Covid-19 au printemps 2020.

4. Élection de deux Secrétaires avocats en remplacement de Mes Didier Nsanzineza et Audrey Pion, rééligibles

Mes Didier Nsanzineza et Audrey Pion se présentent à leur propre succession. Le Premier Secrétaire les en remercie.

Ils sont élus par acclamation.

5. Élection de deux Secrétaires avocats en remplacement de Mes Hadrien Mangeat et Camilla Natali

Le Premier Secrétaire fait l'éloge de Me Camilla Natali. Il rappelle son parcours au sein du Comité et son investissement notamment dans le projet *MeToo*, dans les activités judiciaires pénales et dans la Commissions de droit pénal. Il souligne qu'elle va continuer à s'investir dans le projet *MeToo* et l'en remercie.

Ont présenté leur candidature dans les délais fixés :

- Me Tano Barth ;
- Me Rebecca Stockhammer.

Ces deux candidats se présentent devant l'assemblée.

Le nombre de candidats correspondant au nombre de postes vacants, les deux candidats sont élus par acclamation.

Le Premier Secrétaire les félicite.

6. Élection de cinq Secrétaires stagiaires en remplacement de Mes Fanny Cattaneo, Syolene Fenaroli, Chloé Hasler, Donika Latifi et Ivana Petrovic

Le Premier Secrétaire remercie les cinq Secrétaires avocates stagiaires qui quittent le Comité pour leur dévouement et adresse à chacune un mot louant leurs qualités particulières. Il souligne le merveilleux calvaire qu'elles ont enduré, leur mandat ayant été prolongé depuis le mois de mars en raison de la pandémie du Covid-19 et les remercie pour leur implication.

Il désigne les scrutateurs : Mes Olivier Adler, Célian Hirsch, Alexander Gordis, Roxane Gros, Xenia Rivkin et Romaine Zürcher.

Il passe ensuite à l'élection qui se fera à la majorité simple, les cinq candidat.e.s obtenant le plus de voix étant élus.

Ont présenté leur candidature dans les délais fixés :

- Me Laurie Bordier ;
- Me Shirane Halpérin ;
- Me Pierre-Antoine Keiser ;
- Me Charles K. Larson ;
- Me Tamim Mahmoud ;
- Me Alain Miserez ;
- Me Olivia Payot ;
- Me Kevin Rana ;
- Me Marine Rubeli ;
- Me Larissa Tomaz de Castro ;
- Me Klara Xhaja ;
- Me Adam Zaki.

Ces douze candidats se présentent devant l'assemblée. Le Premier Secrétaire salue leur courage et les remercie.

Sont élus comme Secrétaires avocat.e.s stagiaires :

- Me Laurie Bordier ;
- Me Charles Larson ;
- Me Kevin Rana ;
- Me Marine Rubeli ;
- Me Adam Zaki.

129 bulletins

0 blanc

0 nul

Le Premier Secrétaire les félicite et remercie les autres candidats pour leur candidature et leur présence.

7. Divers

Personne n'ayant de remarques à formuler, le Premier Secrétaire clôt l'assemblée générale ordinaire du Jeune Barreau.

La séance est levée à 21h07.